

Guide du lecteur

Champ couvert par les données

Bien que limités dans de nombreux pays faute de données suffisantes, les indicateurs portent en principe sur le système d'éducation dans son ensemble (sur le territoire national), quels que soient le statut ou le mode de financement des établissements à l'étude et l'organisation de l'enseignement. À une exception près (décrite ci-dessous), les catégories d'effectifs scolarisés et les groupes d'âge sont tous inclus : les enfants (y compris ceux ayant des besoins spécifiques d'éducation), les adultes, les ressortissants nationaux et étrangers et les personnes en formation libre à distance, inscrites dans l'enseignement spécialisé ou adapté ou suivant une formation organisée par un ministère autre que le ministère de l'Éducation, à condition que les cursus visent principalement à inculquer ou à développer des connaissances. Les données sur les dépenses de formation initiale et les effectifs scolarisés excluent l'enseignement technique et la formation professionnelle dispensés en entreprise, sauf s'il s'agit de formations en alternance considérées comme faisant explicitement partie du système d'éducation.

Les formations qui s'adressent aux « adultes » ou qui sont de type « non traditionnel » sont prises en considération pour autant qu'elles comportent des matières ou des cours analogues à ceux de l'enseignement « ordinaire » ou qu'elles soient sanctionnées par des diplômes équivalents à ceux délivrés dans l'enseignement ordinaire. Sont exclues les formations que les adultes suivent essentiellement par intérêt personnel, dans un souci d'épanouissement ou à des fins récréatives.

Pour de plus amples informations sur le champ couvert par les indicateurs de *Regards sur l'éducation*, consulter l'ouvrage Guide de l'OCDE pour l'établissement de statistiques internationalement comparables dans le domaine de l'éducation 2018 (OCDE, 2018^[1]).

Comparabilité au fil du temps

Les indicateurs de *Regards sur l'éducation* sont le fruit d'un processus d'amélioration méthodologique continu qui vise à accroître la durabilité et la comparabilité internationale desdits indicateurs. En conséquence, afin d'effectuer une analyse des indicateurs au fil du temps, il est fortement recommandé de s'appuyer uniquement sur l'édition la plus récente de *Regards sur l'éducation*, plutôt que de comparer les données entre les différentes éditions. Les comparaisons dans le temps présentées dans ce rapport et la Base de données de *Regards sur l'éducation* (<http://stats.oecd.org>) se fondent toutes sur des révisions annuelles de données historiques ainsi que sur les améliorations méthodologiques mises en œuvre dans la présente édition.

Représentativité

La présente publication contient des données sur l'éducation provenant de tous les pays membres de l'OCDE ; de deux pays partenaires qui participent au Programme INES de l'OCDE – le Brésil et la Fédération de Russie – ; et des autres pays partenaires du G20 ou des pays en passe d'accéder à l'OCDE qui ne sont pas membres des réseaux INES – l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, l'Argentine, l'Inde, l'Indonésie et la République populaire de Chine. Les données des pays ne participant pas au Programme INES proviennent de collectes régulières de données de l'INES ou d'autres sources nationales ou internationales.

Dans certains cas, les données des pays portent sur des entités infranationales ou des régions.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Remarque sur les entités infranationales

Il y a lieu de tenir compte de la taille de la population et de la superficie des entités infranationales lors de l'interprétation des résultats les concernant. Au Canada par exemple, il y avait en 2017 37 996 habitants sur une superficie de 1.9 million de kilomètres carrés au Nunavut, mais 14.2 millions d'habitants sur une superficie de 909 000 kilomètres carrés en Ontario (OCDE, 2021^[2]). En outre, les disparités régionales tendent à être plus fortes lorsque les entités infranationales sont plus nombreuses, comme dans les grands pays tels que le Canada, les États-Unis et la Fédération de Russie.

Par souci d'uniformisation, les entités nationales et infranationales sont désignées respectivement par les termes « pays » et « économies » dans cette publication. Les entités territoriales et infranationales sont suivies de leur pays, par exemple « Angleterre (Royaume-Uni) ». Par souci de cohérence avec d'autres indicateurs de *Regards sur l'éducation*, l'entité infranationale dénommée « Flandre (Belgique) » dans l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) et l'Enquête internationale sur l'enseignement et l'apprentissage (TALIS) est dénommée « Communauté flamande de Belgique » dans ce rapport. Dans les tableaux et graphiques, les abréviations « Comm. flamande (Belgique) » et « Comm. française (Belgique) » désignent respectivement les Communautés flamande et française de Belgique.

Calcul des moyennes internationales

Regards sur l'éducation a pour principal objectif de fournir une compilation de référence des comparaisons internationales clés en matière de statistiques dans le domaine de l'éducation. Les valeurs globales des pays sont présentées dans ces comparaisons, mais il ne faut pas en déduire que la situation est homogène à l'échelle nationale. Les moyennes nationales occultent en effet des différences significatives entre entités infranationales, tout comme la moyenne de l'OCDE occulte des différences entre les pays.

La moyenne de l'OCDE est indiquée dans de nombreux indicateurs et le total de l'OCDE l'est également dans certains d'entre eux. La moyenne de l'OCDE est la moyenne non pondérée de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. La moyenne des pays de l'OCDE correspond donc à la moyenne des valeurs des systèmes nationaux et sert de référence pour comparer les indicateurs entre des pays et le pays « type » ou moyen. Elle est calculée abstraction faite de la taille, en valeur absolue, du système d'éducation de chaque pays.

Les données de l'Enquête TALIS sont résumées dans la moyenne OCDE-31. Il s'agit de la moyenne arithmétique des données relatives aux enseignants du niveau 2 de la CITE dans les 31 pays et économies de l'OCDE participant à l'Enquête TALIS dont les données sont adjugées.

Le total de l'OCDE est la moyenne pondérée de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. Il correspond donc à la valeur de l'indicateur dans les pays de l'OCDE considérés dans leur ensemble. Il permet par exemple de comparer le montant des dépenses de divers pays à celui de tous les pays de l'OCDE dont les données valides sont disponibles, considérés ici comme une entité unique.

Dans les tableaux qui contiennent des séries chronologiques, la moyenne de l'OCDE est calculée sur la base des pays dont les données de chaque année de référence sont disponibles. Cette méthode permet de comparer l'évolution de la moyenne de l'OCDE pendant la période de référence, abstraction faite de la variation due à l'exclusion de pays dont les données de certaines années ne sont pas disponibles.

Un grand nombre d'indicateurs sont accompagnés de la moyenne de l'UE22, soit la moyenne non pondérée des 22 pays à la fois membres de l'Union européenne et de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées, à savoir l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, la Slovaquie et la Suède. Les séries chronologiques de cette publication vont au-delà de la date du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, le 1^{er} février 2020. Par souci de cohérence dans le temps, le Royaume-Uni est exclu de toutes les séries chronologiques de l'entité « Union européenne » compilées par le Secrétariat de l'OCDE.

Le total de l'UE22 est la moyenne pondérée de tous les pays membres de l'OCDE et de l'UE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. Il correspond donc à la valeur des indicateurs dans toute la zone OCDE-UE, considérée dans son ensemble.

La moyenne du G20 est indiquée dans certains indicateurs. Il s'agit de la moyenne non pondérée des valeurs des pays du G20 dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées, à savoir l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, la Corée, les États-Unis, la Fédération de Russie, la France, l'Inde, l'Indonésie, l'Italie, le Japon, le Mexique, le Royaume-Uni et la Turquie (l'Union européenne est le 20^e membre du G20, mais n'est pas prise en compte dans ces calculs). La moyenne du G20 n'est pas calculée lorsque les données de la Chine et de l'Inde ne sont pas disponibles.

Les données manquantes peuvent affecter sensiblement les moyennes et totaux de l'OCDE, de l'UE22 et du G20. Dans certains pays, les données peuvent ne pas être disponibles dans des indicateurs ou des catégories peuvent être sans objet. Le lecteur doit donc garder à l'esprit que les moyennes de l'OCDE, de l'UE22 et du G20 se rapportent aux pays de l'OCDE, de l'UE22 ou du G20 retenus dans les comparaisons. Les moyennes de l'OCDE, de l'UE22 et du G20 ne sont pas calculées si les données ne sont pas disponibles ou portent sur des catégories différentes dans plus de 40 % des pays. Dans ce cas, c'est la moyenne arithmétique des estimations relatives aux entités nationales et infranationales présentées dans les tableaux et graphiques qui est indiquée.

Classification des niveaux d'enseignement

Les niveaux d'enseignement sont classés en fonction de la Classification internationale type de l'éducation (CITE), qui permet de produire des statistiques de l'éducation comparables à l'échelle internationale. La CITE 2011 a été officiellement adoptée en novembre 2011 et est la référence des niveaux d'enseignements présentés dans ce rapport.

Les niveaux de la CITE 2011 utilisés dans *Regards sur l'éducation 2021* sont indiqués dans le tableau B (OCDE/Eurostat/Institut de statistique de l'UNESCO, 2015^[3]).

Tableau B. Niveaux d'enseignement de la CITE 2011

Termes utilisés dans cette publication	Classification CITE
Éducation de la petite enfance Ce niveau englobe les programmes de la petite enfance ayant une composante éducative intentionnelle et visant à développer les compétences cognitives, motrices et socio-affectives nécessaires à la participation à la vie scolaire et à la société. Les programmes de ce niveau se différencient souvent en fonction de l'âge.	CITE 0 (sous-catégories : 01 pour les programmes de développement éducatif de la petite enfance ; et 02 pour l'enseignement préprimaire)
Enseignement primaire Les programmes de ce niveau sont conçus pour doter les élèves des aptitudes fondamentales en lecture, en écriture et en mathématiques, et d'une compréhension élémentaire d'autres matières. Âge de début : entre 5 et 7 ans. Durée habituelle : 6 ans.	CITE 1
Premier cycle de l'enseignement secondaire Les programmes de ce niveau achèvent l'enseignement des fondamentaux, généralement dans le cadre d'un cursus plus différencié par matières et dispensé par des professeurs plus spécialisés. Ils peuvent se différencier par leur orientation (générale ou professionnelle), bien que cela soit moins souvent le cas dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. L'accès à ce niveau se fait à la fin de l'enseignement primaire ; sa durée habituelle est de 3 ans. Dans certains pays, la fin de ce niveau d'enseignement marque la fin de la scolarité obligatoire.	CITE 2
Deuxième cycle du secondaire Les programmes de ce niveau sont plus spécialisés que dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Ils sont différenciés selon leur orientation : générale ou professionnelle. Durée habituelle : 3 ans.	CITE 3
Enseignement post-secondaire non tertiaire Les programmes de ce niveau visent à élargir plutôt qu'à approfondir les connaissances, aptitudes et compétences acquises dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Ils peuvent être destinés à accroître les options des participants sur le marché du travail ou à poursuivre des études dans l'enseignement tertiaire. Ils ont en général une orientation professionnelle.	CITE 4
Enseignement tertiaire de cycle court Souvent destiné à enseigner aux étudiants des connaissances, aptitudes et compétences professionnelles. En général, les cours sont pratiques et axés sur une profession et préparent les étudiants à entrer directement dans la vie active. Ils peuvent aussi leur donner accès à une autre formation de l'enseignement tertiaire (niveaux 6 ou 7 de la CITE). Durée minimum : 2 ans.	CITE 5
Licence ou formation équivalente Les programmes de ce niveau sont destinés à enseigner aux participants des connaissances, aptitudes et compétences académiques et/ou professionnelles intermédiaires conduisant à l'obtention d'un premier diplôme ou d'une certification équivalente. Durée habituelle : 3-4 années d'études à temps plein. Ce niveau est désigné sous le terme de « licence » dans cette publication.	CITE 6
Master ou formation équivalente Les programmes de ce niveau sont plus spécialisés et dispensent un contenu plus complexe que ceux de licence. Ils sont conçus pour doter leurs participants de connaissances académiques et/ou professionnelles de haut niveau. Ils peuvent avoir une composante de recherche importante. Les programmes d'une durée minimale de cinq ans préparant à un diplôme/une certification à l'issue d'une première formation de type long sont inclus dans ce niveau s'ils sont équivalents aux programmes de niveau master en termes de complexité du contenu. Ce niveau est désigné sous le terme de « master » dans cette publication.	CITE 7
Doctorat ou formation équivalente Les programmes de ce niveau sont destinés à l'obtention d'une certification de chercheur hautement qualifié. Ils sont consacrés à des études approfondies et à des travaux de recherche originaux, et existent aussi bien dans des domaines académiques que professionnels. Ce niveau est désigné sous le terme de « doctorat » dans cette publication.	CITE 8

Certains indicateurs portent sur des niveaux de formation intermédiaires. Ces niveaux de formation correspondent à des cursus relevant d'un niveau d'enseignement de la CITE 2011, mais considérés comme insuffisants pour achever ce niveau, de sorte qu'ils sont classés à un niveau inférieur de la CITE 2011.

Domaines d'études et de formation

Dans la CITE, les cursus et les titres qui les sanctionnent sont classés non seulement par niveau d'enseignement, mais également par domaine d'études et de formation. À la suite de l'adoption de la CITE 2011, un processus séparé d'analyse et de consultation mondiale a été mené sur les domaines d'études de la CITE. Les domaines d'études de la CITE ont été révisés, et la Conférence générale de l'UNESCO a adopté la Classification des domaines d'études et de formation de la CITE 2013 (CITE-F 2013) (Institut de statistique de l'UNESCO, 2014^[4]) en novembre 2013, lors de sa 37^e session. Le présent rapport porte sur les grands domaines d'études suivants : éducation ; lettres et arts ; sciences sociales, journalisme et information ; commerce, administration et droit ; sciences naturelles, mathématiques et statistiques ; technologies de l'information et de la communication ; ingénierie, industries de transformation et construction ; et santé et protection sociale. Dans le présent rapport, le concept de « domaine d'études » désigne les différents domaines répertoriés dans cette classification. La catégorie « Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques » (STIM) inclut les domaines d'études suivants : sciences naturelles, mathématiques et statistiques ; technologies de l'information et de la communication ; et ingénierie, industries de transformation et construction.

Erreur-type (Er.-T.)

Comme les estimations statistiques présentées dans ce rapport sont dérivées d'échantillons, elles ne correspondent pas aux chiffres réels qui seraient obtenus si tous les individus de la population cible étaient interrogés. Il s'ensuit que les estimations sont entourées d'un degré d'incertitude du fait des erreurs d'échantillonnage et de mesure qui peut être exprimé sous la forme d'une erreur-type. L'utilisation d'intervalles de confiance permet de faire des inférences sur les moyennes et les pourcentages, compte tenu de l'incertitude propre aux estimations basées sur des échantillons. Dans ce rapport, les intervalles de confiance sont fixés à un seuil de 95 %. En d'autres termes, les résultats obtenus dans une population donnée se situent dans les intervalles de confiance 95 fois sur 100 dans différents échantillons de la même population.

Dans les tableaux avec erreurs-types, la colonne « % » indique le pourcentage moyen et la colonne « Er.-T. », l'erreur-type. Avec cette méthode, l'incertitude d'échantillonnage est égale à deux erreurs-types (Er.-T.) dans les pourcentages (%). Par exemple, si le pourcentage (%) est égal à 10 % et que l'erreur-type (Er.-T.) est égale à 2.6, l'incertitude associée aux 10 % (1.96) est égale à 2 erreurs-types (2.6) dans l'hypothèse d'un risque d'erreur de 5 %. Le pourcentage réel devrait donc se situer entre 5 % et 15 % (« intervalle de confiance ») dans l'hypothèse d'un risque d'erreur de 5 %. L'intervalle de confiance est calculé comme suit : $\% \pm 1.96 * Er.-T.$, soit, dans l'exemple précédent, $10\% - 1.96 * 2.6 = 5\%$ et $10\% + 1.96 * 2.6 = 15\%$.

Symboles remplaçant les données manquantes et abréviations

Les symboles et abréviations suivants sont utilisés dans les tableaux et graphiques :

- a Les données de la catégorie sont sans objet.
- b Rupture dans les séries chronologiques.
- c Nombre trop limité d'observations pour garantir la fiabilité des estimations.
- d Les données d'une autre catégorie sont incluses.
- m Les données ne sont pas disponibles – les données sont manquantes ou l'indicateur n'a pas pu être calculé en raison du nombre limité de répondants.
- q Les données ont été exclues à la demande du pays concerné.
- r Les valeurs se situent en dessous d'un certain seuil de fiabilité et doivent être interprétées avec prudence.
- x Les données sont incluses dans une autre catégorie ou une autre colonne du tableau (« x(2) » signifie par exemple que les données sont incluses dans la colonne n° 2).

Le logiciel statistique de calcul des indicateurs de cette publication peut produire des valeurs légèrement différentes des statistiques nationales au-delà de la quatrième décimale significative.

Autres références

Le site de *Regards sur l'éducation* (www.oecd.org/education/education-at-a-glance) décrit de manière détaillée les méthodes utilisées pour calculer les valeurs des indicateurs, explique comment interpréter ces valeurs dans les différents contextes nationaux et donne des renseignements sur les sources de données. Les données sur lesquelles se fondent les indicateurs et le glossaire détaillé des termes techniques utilisés dans cette publication peuvent également être consultés sur ce site.

Les fonctions interactives sont intégrées dans la version électronique du présent rapport. Des hyperliens permettent aux lecteurs d'accéder rapidement aux données qui les intéressent. La majorité des graphiques peuvent être personnalisés. Il suffit de cliquer sur des séries de données pour les masquer ou les afficher et de passer le curseur au-dessus d'une série de données pour en afficher les valeurs. Le bouton « Comparer » intégré dans certains graphiques permet d'accéder à des possibilités supplémentaires de personnalisation. Le lecteur peut modifier la présentation d'un indicateur, sélectionner des pays à comparer et analyser d'autres données désagrégées.

Tous les changements intervenus après la production de ce rapport sont indiqués en ligne (<https://www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm>).

Regards sur l'éducation propose le service « StatLinks » de l'OCDE. Sous chaque tableau et graphique de cette édition de *Regards sur l'éducation* se trouve un lien hypertexte (URL) qui donne accès au classeur Excel® contenant les données de référence de l'indicateur concerné (en anglais). Ces liens sont stables et ne seront pas modifiés à l'avenir. De plus, il suffit aux lecteurs de la version électronique de *Regards sur l'éducation* de cliquer sur ces liens pour ouvrir les classeurs correspondants dans une autre fenêtre.

La base de données de *Regards sur l'éducation* (<http://stats.oecd.org>) regroupe les données brutes et les indicateurs présentés ici ainsi que les métadonnées permettant de contextualiser et de comprendre les données nationales. Cette base de données donne aux utilisateurs la possibilité de ventiler les données en fonction de variables bien plus nombreuses que ne le permet le format de cette publication et, donc, d'effectuer leur propre analyse des systèmes d'éducation des pays participants. Elle est régulièrement mise à jour. La base de données de *Regards sur l'éducation* peut être consultée sur le site OECD.Stat sous la rubrique « Éducation et formation ».

Présentation des tableaux

Dans tous les tableaux, les chiffres entre parenthèses sous le titre des colonnes servent de référence. Si ce chiffre entre parenthèses n'est pas suivi d'un autre chiffre, cela signifie que les colonnes correspondantes peuvent être consultées grâce au StatLinks.

Abréviations employées dans cet ouvrage

CITE	Classification internationale type de l'éducation
EAJE	Éducation et accueil des jeunes enfants
EEA	Enquête sur l'éducation des adultes
EEE	Espace économique européen
EFP	Éducation et formation professionnelles
Er.-T.	Erreur-type
ESS	European Social Survey (Enquête sociale européenne)
ISU	Institut de statistique de l'UNESCO
NEET	<i>Neither employed nor in education or training</i> (jeunes sans-emploi ni scolarisés, ni en formation)
NPV	Net present value (valeur actuelle nette)
PIAAC	Évaluation des compétences des adultes

PIB	Produit intérieur brut
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
PPP	Parités de pouvoir d'achat
R-D	Recherche et développement
STIM	Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques
TALIS	Teaching and Learning International Survey (Enquête internationale sur l'enseignement et l'apprentissage)
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UOE	UNESCO, OCDE et Eurostat (les trois organisations responsables de la collecte de données)

Références

- Institut de statistique de l'UNESCO (2014), *Domaines d'études et de formation de la CITE 2013 (CITE-F) : Manuel accompagnant la Classification internationale type de l'éducation 2011*, Institut de statistique de l'UNESCO, Montréal, <http://dx.doi.org/10.15220/978-92-9189-156-6-fr>. [4]
- OCDE (2021), *Démographie Régionale (base de données de l'OCDE)*, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr&SubSessionId=eaeceec-2e4f-455f-ae53-33690cdda1b3&themetreeid=23>. [2]
- OCDE (2018), *Guide de l'OCDE pour l'établissement de statistiques internationalement comparables dans le domaine de l'éducation 2018 : Concepts, normes, définitions et classifications*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264305380-fr>. [1]
- OCDE/Eurostat/Institut de statistique de l'UNESCO (2015), *Guide opérationnel CITE 2011 : Directives pour la classification des programmes éducatifs nationaux et des certifications correspondantes*, Institut de statistique de l'UNESCO, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264248823-fr>. [3]



Extrait de :

Education at a Glance 2021

OECD Indicators

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/b35a14e5-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2021), « Guide du lecteur », dans *Education at a Glance 2021 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/d79c36d3-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.